

# 1<sup>er</sup> Conseil d'école du 6 novembre 2015



# Membres du conseil

Équipe éducative	Municipalité	Parents délégués	Association	DDEN
<p><b><u>TITULAIRES</u></b>            Delphine Maréchal            Marlène Brosse            Laurie Revillet            Magdaléna Ayala            Christine Orliaguet            Anne Da Silva            Céline Coudeville            Ségolène Flandinet</p> <p><b><u>AUTRES</u></b>            Mélanie Jalifier            Estelle De Oliveira            Déborah Mathieu</p>	M. Dos Santos Mme Commerçon	Mme Paul Mme Vial-Cavat Mme Tardivel Mme Moulet Mme Brustel M. Paringaux M. Brustel	<p><b><u>Les enfants de Jules</u></b></p> Mme Tardivel	M. Ramon
			<p><b><u>Sou des écoles</u></b>            Mme Vandamme</p>	

Excusés lors de la réunion : M. DIDIERJEAN (IEN), M. FEYSSAGUET (Maire de Villefontaine), membres du RASED, Mme Pasquali, Mme Khettab, Mme Montegut (parents délégués)

# Classes et effectifs

CLASSES	ENSEIGNANTES	EFFECTIFS	REPARTITION
GS/CP	Delphine Maréchal Estelle De Oliveira	23	7 + 16
CP/CE1	Marlène Brosse	25	11 + 14
CP/CE1	Laurie Revillet	24	8 + 16
CE1/CE2	Magdaléna Ayala	24	11 + 13
CE2/CM1	Christine Orliaguet	26	18 + 8
CM1/CM2	Anne Da Silva	25	11 + 14
CM1/CM2	Céline Coudeville	26	11 + 15
CM1/CM2	Sécolène Flandinet Déborah Mathieu	26	11 + 15
<b>TOTAL</b>	<b>8 enseignantes</b>	<b>199</b>	<b>199</b>

Poste aide administrative auprès de la Directrice : Farida Bellaoui

# Projet d'école 2014-2018

Un travail d'équipe au niveau de l'école ciblera les domaines suivants :

**Axe 1 : Français :** travail sur une catégorisation commune + rituels sur les natures/fonctions

**Axe 2 :** Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste. Mise en place dans certaines classes d'un travail ritualisé autour des arts du son, de l'espace, du quotidien... à travers les périodes historiques.

**Axe 3 :** Réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers

- Travail sous forme de défi en cycle 3 en calculs posés et conjugaison
- Travail sur la fluence en APC en cycle 2

**Axe 4 :** Vie scolaire (relation école-Famille, partenariat, ...)

- Rendu du livret d'évaluation sous forme de RDV individuel
- Café-parents, réunion de rentrée, livret d'accueil
- Mise en place et en ligne du site Webecoles

# Règlement intérieur

Lecture et présentation du règlement intérieur :

Rappels sur :

- les retards ;
  - l'interdiction d'entrer dans l'école sans autorisation ;
  - l'interdiction d'entrer dans les classes sans autorisation en dehors du temps scolaire (pendant ALSH par exemple) ;
  - les absences : penser à prévenir l'école : par téléphone, courriel, ou par anticipation lorsque l'absence est connue à l'avance ;
  - graduation des sanctions applicables selon la gravité des faits commis.
- Approbation du règlement intérieur de l'école par tous les participants
- Le règlement intérieur et la charte de laïcité seront distribués dans la semaine
- badge cantine : vous devez appeler la mairie pour vérifier l'inscription de votre enfant. Les enseignants n'ont pas les listes des enfants ayant badgé.

# Projet de l'année 2015-2016

## Projets sportifs :

- **Olympiades** : elles se sont déroulées le mercredi 14 octobre 2015. Les enfants et les parents ayant participé ont beaucoup apprécié malgré le froid.
- **Courseton** : il se déroulera au sein de l'école le mardi 3 mai 2016 après-midi.
- **Rugby** : comme les années précédentes, les classes de cycle 3 participeront à un cycle rugby. Un intervenant de Avenir XV sera présent sur certaines séances et le cycle sera clôturé par un tournoi avec l'ensemble des écoles de Villefontaine participant au projet.
- **Piscine** : les élèves de CM1-CM2 bénéficient d'un cycle d'une dizaine de séances afin de valider le palier 2 à l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Ce cycle se terminera fin décembre. Les élèves de GS-CP-CE1, auront un cycle de piscine à partir de fin mars.
- **Golf** : sessions de golf au printemps avec rencontre en fin de cycle avec l'ensemble des participants. Voir si possibilité financement mairie ou coopérative scolaire (inscription + 4 déplacements en bus pour rejoindre le golf à budgéter).

# Projet de l'année 2015-2016

## Projets culturels :

- CAPI théâtre du Vellein : projet théâtre avec l'intervention d'une metteure en scène et artiste. Représentation au théâtre face aux élèves ayant participé aux projets.
- CAPI représentations Jeune Public : toutes les classes bénéficieront d'un spectacle dont les entrées seront financées par la mairie et la coopérative scolaire.
- PNI : Prix Nord Isère : chaque classe participe au PNI. Les élèves ont 4 livres à lire. Au mois de mai, ils voteront pour le livre qu'ils auront préféré.
- Bibliothèque : les classes de GS/CP et CP-CE1 travaillent avec Mme Marchais, bibliothécaire aux Fougères.

# Projet de l'année 2015-2016

## Les autres projets dans l'année :

- APC : différents projets vont être lancés en APC (Activité pédagogiques complémentaires) :
  - Webecoles : Cliquez [ici](#).
  - Origami
  - Club lecture
  - Jeux de société

Marché de Noël	Carnaval	Courseton	Kermesse	Café-parents
4 décembre 2015	Mercredi 10 février 2016	Mardi 3 mai 2016	Vendredi 24 juin 2016 (date à confirmer)	Les mercredis : 2/12-13/01- 23/03-29/06



# Sécurité et travaux

## Sécurité:

- Alerte incendie : exercice effectué le mardi 22 septembre 2015. Les enseignantes étaient prévenues du jour mais pas de l'heure exacte. L'exercice s'est bien déroulé en présence de M. Notton (Directeur gestion des risques de la mairie).
- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté): un exercice aura lieu dans le courant de l'année scolaire.  
Pour rappel en cas d'exercice ou d'activation d'un PPMS :
  - ne pas appeler l'école
  - ne pas venir chercher son enfant sans autorisation (appel de la mairie)

Mise en sûreté : ilot 5 et amphithéâtre. Les classes étant au gymnase restent sur place.

Votre enfant est en sécurité à l'école. Seul les secours ou les forces de l'ordre permettront la sortie des élèves et du personnel.

## Travaux :

- Toiture des coursives, installation d'un ordinateur par classe, mise en place d'un garage à vélo.
- Qu'en est-il du téléphone dans l'ilot 5 ? Le regroupement pour la mise en sûreté se trouve dans l'ilot 5, un téléphone devra être installer. Une commande a été faite par la mairie.

# Budget 2016

Préparation du budget municipal 2016 :

Budget général : 12 310,50€

- Budget enfant élémentaire, papeterie : 33,50€ + 150€ de rallonge pour les GS
- Budget enfant élémentaire littérature et manuels scolaires : 20€
- Budget abonnements : 320€ : abonnements chez Milan et Bayard
- Budget prestation : 6€/élève : spectacle, cinéma...
- Subvention versée sur la coopérative scolaire : 2100€

La mairie couvre à 100% les transports pour la natation, le rugby, la maintenance copieur, la pharmacie, les équipements.

La mairie participe à hauteur de 50% pour tout autre transport.

# Coopérative scolaire bilan 2014-2015

COOP	Recettes	Dépenses
Solde de rentrée	8167,37	
Cotisation OCCE	810,00	
Affiliation OCCE		460,50
Spectacles CAPI		819,50
Photos classes achats		1861,80
Photos de classes ventes	2480	
Achats pour projets divers		201,11
Avoir marché de Noël	60	
Transport Berthelet		90,98
Sortie fin d'années		1455,70
Cars sorties de fin d'année		918,63
<b>TOTAL</b>	<b>11 517,37</b>	<b>5808,22</b>
Cotisation sous des écoles		40
Subvention mairie	2101	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 618,37</b>	<b>5848,22</b>
<b>SOLDE</b>	<b>7770,15</b>	

# Coopérative scolaire 2015-2016

Discussion avec le conseil d'école concernant le montant de participation à la coopérative scolaire

Choix du conseil de proposer un montant minimum de participation :

- 7€ pour 1 élève inscrit à l'école élémentaire
- 10€ pour 2 élèves ou plus inscrits à l'école élémentaire : fratries

Les familles auront la possibilité de participer ou non en complétant un coupon réponse.

En cas de non participation, une participation sera demandée [pour une sortie facultative.](#)

## Réponses aux questions des parents concernant la partie scolaire :

- Pourquoi avoir choisi de fournir le matériel cette année et ne pas avoir gardé l'argent pour autre chose ?

La mairie attribut différents budgets dont un pour la papeterie. Avec ce budget, les enseignants ne peuvent acheter que du matériel scolaire avec un marché spécifique.

- Tous les enfants payent-ils le même tarif pour les sorties ?

Tous les enfants paient le même tarif pour les sorties. Une seule participation à la coopérative scolaire est demandée en début d'année après le vote lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école. Toutefois en fonction de la situation de certaines familles, la coopérative scolaire peut prendre en charge une partie d'une sortie.

- Les enseignantes ont-elles un crédit suffisant pour faire leurs photocopies ?

Chaque classe a droit à 2 photocopies par jour et par élève, soit 10 photocopies par semaine. C'est généralement suffisant. Toutefois, il n'est pas possible aux enseignantes de faire toutes les photocopies des leçons pour les enfants malades ou ayant été absents. A charge aux familles de faire le nécessaire pour que l'enfant ayant été absent rattrape ce qu'il a manqué.

- Combien d'heures de sport font les enfants de CP dans la semaine ?

Conformément aux programmes de l'éducation nationale les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont 3 heures d'EPS, soit 2h30 après réduction des récréations.

## Réponses aux questions des parents concernant la partie cantine :

- Les temps de récréation sont-ils surveillés après la cantine ? Oui, 7 agents pour 60 élèves + une animatrice
- Y a-t-il des animations durant ce temps ? l'animatrice est la même pour les TAPs, l'ALSH, à midi et le soir CLAE. Réunion avec les enfants pour savoir ce qu'ils souhaitaient comme jeux. Des jeux ont été commandés et seront reçus dans la semaine.
- La livraison du matin est-elle conforme au menu ? Estimatif prévu la veille puis validation avec le traiteur après 9h30 (fin « badgeage »). Nécessité de badger à l'heure. Le traiteur est Elior.
- Est-il envisageable de mettre en place une commission cantine pour échanger avec le personnel de cantine et la mairie ? Mise en place d'une commission cantine un mercredi matin, dans laquelle seront invités les parents délégués, le personnel cantine volontaire, un représentant de la mairie et l'animatrice cantine. La date sera ultérieurement communiquée.
- Pourquoi les enfants ne mangent-ils pas à tour de rôle en 1er/2ème/3ème service ? Maximum une vingtaine d'enfants au self. Un agent les ramène dans la grande cour par groupe de 8. Ainsi 8 élèves peuvent entrer dans le self. Les CP passent en priorité (jusqu'aux vacances de Noël) , ainsi que ceux qui ont fait piscine le matin. Sitôt que les enfants ont fini de manger, ils sont raccompagnés. Les derniers enfants à manger entrent dans le self à 13h.
- Ou en est la formation des personnels de cantine ? Ont-ils tous été formés ? Quel type de formation ont-ils eu ? Des formations sont prévues prochainement.
- Est-ce la même équipe de cantine que les autres années ? La moitié a été renouvelée. Les agents « tournent » sur le secteur.
- Les menus sont-ils élaborés avec une diététicienne ? Oui
- Est-il prévu « du bio » ou « du local » tous les jours dans les menus ? Plusieurs repas sont « bio » ou « local » dans le courant de la semaine.
- Pourquoi le menu entre le 1er et le 2ème service n'est pas toujours le même ? Il est le même. Plusieurs entrée, fromages et desserts sont proposés. Si tous les élèves prennent le même choix, les derniers élèves à manger n'auront pas la possibilité de choisir pour ces 3 plats.

## Réponses aux questions des parents concernant la partie TAPs :

- Est-ce que ce sont les mêmes activités que l'année dernière ? Les mêmes que l'an passé mais l'équipe est différente.
- Quel est le bilan satisfaction des activités et est-il possible d'en avoir connaissance ? Un bilan sera fait en fin d'année civile (décembre) sur ce qui aura été fait.
- Pourquoi n'y a-t-il pas de TAPs le mercredi matin ? Tous les jours sauf le mercredi, 45 min sont enlevées et récupérées le mercredi matin. La mairie se doit d'organiser les TAPs sur ces 45min.
- Quelles activités/animations particulières sont prévues ? Existe-t-il un planning ? Le planning des activités est affiché.

## Réponses aux questions des parents concernant la partie ALSH :

- A quelle heure se termine la garderie ? Information en mairie
- Combien coûte la garderie ? Information en mairie
- Ne serait-il pas envisageable de prévoir un temps d'aide au devoir (30mn défini par exemple) animé par le personnel d'animation du CLAE entre le goûter et les activités ? Ce n'est pas possible car la commune de Villefontaine a fait le choix d'une ALSH et non pas d'une garderie. Il n'est donc pas possible avec les dotations de prévoir un temps au devoir.
- Ne serait-il pas possible de récupérer les enfants à partir de 16h45 au lieu de 17h car beaucoup d'activités extra scolaires débutent à 17h ? Ce n'est pas possible. Les horaires ont déjà été assouplis cette année. Les parents peuvent récupérer les enfants à partir de 17h au lieu de 17h30. De plus, l'équipe d'animation a conçu sur l'année un projet d'animations qui ne peut se réaliser entre 16h15 et 17h, avec en plus le temps du goûter.



# Les associations

Mme Vandamme du sou des écoles de Villefontaine :

2 conditions obligatoires d'adhésion au sou des écoles afin d'adhérer et de percevoir une subvention :

- 5€ par classe
- Une personne référente (parent ou enseignant) : possibilité Mme Ayala (enseignante)

Fonctionnement :

- Subvention de 9500€ versée par la mairie puis distribuée aux écoles en faisant la demande à hauteur de 3€/élève pour les sorties pédagogiques et en fonction des projets.

Association « Les enfants de Jules »

- Plusieurs actions seront menées dans l'année.
- Participation financière pour les différents projets de l'école.

## Prochains conseils d'école :

- Mardi 8 mars 2016 de 17h30 à 19h30
- Mardi 7 juin 2016 de 17h30 à 19h00



FIN

## Présidente du conseil :

- Mme FLANDINET Ségolène

## Secrétaire :

- Mme DA SILVA Anne

## Relecture :

- Mme Commerçon et M. Dos Santos (élus), Mme Da Silva (enseignante), Mme Vial-Cavat (parent déléguée).